



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de HÔTE (Hélène), « Principe d'établissement du texte », *Élégies*,
DOUBLET (Jean), p. 73-74

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-0950-9.p.0073](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-0950-9.p.0073)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2013. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Notre texte de base est celui de l'exemplaire de la BNF (RES P-YE-378); pour les diverses éditions, voir la bibliographie.

Notre parti est le respect de l'original, que nous ne modifions que sur les points suivants.

GRAPHIE

- Dissimilation de *i/j* et *u/v*.
- Transcription des « *ſ* » en « *s* » conformément à la graphie moderne.
- Développement de l'esperluette et résolution des signes diacritiques (tels que *~* pour *n*, *ɔ* pour *us*) et des abréviations.
- Introduction des apostrophes conformément à l'usage moderne (« l'on » remplace « lon », « n'i a » remplace « ni a », etc.).

ACCENTUATION

- Usage de l'accent grave sur les finales en -à (*jà*, *desjà*, *pieçà*,...) et pour distinguer les homonymes *a/à*, *la/là*, *ou/où*.
- Usage de l'accent aigu sur les finales en -é(e)(s).
- Transformation en accent grave de l'accent aigu utilisé sur les finales en -ès (*après*, *auprès*, *dès*, *près*).
- Suppression des trémas de distinction entre *u/v* (ex : *loüe* > *loue*).

L'accentuation intérieure des mots n'a subi aucune modification.

PONCTUATION

Nous avons respecté la ponctuation de 1559 au plus près. Les rares modifications sont signalées par une note de correction. De même, les majuscules suivant les signes de ponctuation [;] et [:] sont conservées telles que dans le texte original. Enfin, nous avons ajouté les guillemets pour le discours rapporté au style direct.